

Remplacements en Accueil de Loisirs Sans Hébergement

La Communauté de communes Rhony-Vistre-Vidourle gère les accueils de nos jeunes enfants hors temps scolaires par le biais des centres de loisirs.

Les équipes d'animation sont composées d'agents diplômés, les aléas et autres imprévus bousculent parfois les emplois du temps de ces groupes.

Aussi, une base de données de personnes résidant sur le territoire et susceptibles d'effectuer un remplacement va être créée.

Si vous correspondez aux critères détaillés ci-après, n'hésitez pas à venir vous faire connaître en mairie et à déposer votre candidature.

Diplômes spécifiques d'animation : BAFA, BAFD, BPJEPS, BAPAAT *ou autre diplôme de la filière sportive et animation de la fonction publique*

Diplômes complémentaires : PSC1 (*anciennement AFPS*), CAP Petite enfance

Expérience significative en accueil de loisirs sur : les temps périscolaires, mercredis récréatifs ou vacances scolaires, toute autre expérience mettant en valeur des compétences liées à l'enfance

Permis B (préciser date d'obtention)